

Demande de renseignements

Objectif

L'objectif de la présente Demande de renseignements est de déterminer la possibilité d'intérêt futur et d'opportunités à l'appui du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette demande n'est pas contraignante.

Le présent document n'est pas une demande de soumissions et ne mènera pas à l'octroi de contrats. Le processus d'approvisionnement des biens et services décrits dans la présente DR ne suivra pas nécessairement cette demande. Aucune dépense engagée pour répondre à cette DR ne sera remboursée. Les répondants et les fournisseurs potentiels des biens et services décrits dans la présente DR ne devraient pas réserver d'installations ni affecter des ressources en fonction de l'information contenue dans la présente DR. Cette DR n'entraînera pas la création de répertoires de fournisseurs; par conséquent, le fait qu'un fournisseur réponde ou non à la présente DR ne l'empêchera pas de participer à des opportunités d'approvisionnement futures.

Dans le cadre de l'engagement du Canada à maximiser la participation des *entreprises autochtones* et les avantages pour celles-ci, les répondants sont avisés que de futurs appels d'offres potentiels comprendront un *volet de participation autochtone (VPA)* qui vise à assurer la participation des Autochtones par le biais de la sous-traitance à des *entreprises autochtones*. Ces marchés réservés aux entreprises autochtones sont conformes aux dispositions des accords commerciaux applicables.

Exigences en matière de présentation

Afin de répondre à la présente DR, les *répondants* indiqueront, dans leur soumission, l'information relative à leur personne-ressource, c'est-à-dire le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne-ressource du *proposant*. Les réponses seront présentées en tenant compte des éléments suivants :

1. Format .PDF sécurisé (le document DOIT ÊTRE imprimable)
2. Format du papier – 8,5 po x 11 po (équivalent métrique A4) OU tel qu'indiqué
3. Taille minimale de caractère – 11 en police TIMES ou l'équivalent
4. Les pages recto verso seront comptées comme deux pages
5. Utilisez votre propre format sauf indication contraire

Questions

Comme la présente ne constitue pas une demande de proposition, le MDN ne répondra pas nécessairement aux questions par écrit ou en faisant circuler des réponses aux parties intéressées. Cependant, les questions relatives à la présente DR peuvent être envoyées directement à la personne-ressource de CDC représentant l'autorité contractante responsable de cette DR.

Soumissions

Lieu de fermeture. Les réponses devront être envoyées par courriel à l'adresse indiquée dans le *système de soumission électronique*.

Date et heure de fermeture. La date et l'heure de fermeture indiquées dans le *système de soumission électronique* seront la date et l'heure de fermeture officielles de cette DR.

Contexte

Le ministère de la Défense nationale (MDN) invite les parties intéressées à des investissements potentiels dans le secteur résidentiel à répondre à la présente Demande de renseignements (DR). Le MDN s'est engagé à collaborer et à faire du développement conjoint avec des partenaires autochtones potentiels là où de telles possibilités existent. Advenant la mise en œuvre d'une telle initiative, les réponses reçues pourraient servir à appuyer la mise en place d'appels d'offres potentiels et à orienter divers éléments s'y rapportant, y compris l'envergure du marché. L'information recueillie dans le cadre de la présente DR servira au MDN dans ses travaux internes et ne sera pas diffusée.

L'objectif de la présente DR est de confirmer si des logements sont disponibles et pourraient faire l'objet d'acquisition, ou de confirmer si la construction ou la gestion de logements résidentiels suscite de l'intérêt. En soutien à ses activités à la Base des Forces canadiennes (BFC) à Esquimalt, le MDN cherche à acquérir jusqu'à 104 logements dans le territoire délimité à l'annexe A. Des propriétés non bâties pourraient également être prises en considération; les détails à ce sujet sont indiqués à l'annexe B.

Les logements qui seront pris en considération pour la location ou l'achat comprennent des logements d'une (1) à quatre (4) chambres (maison individuelle non attenante, jumelée ou en rangée; maison de ville; condominium; coopérative de logements et appartement), avec stationnement. Les logements seront requis pour de l'hébergement à long terme (plus de six [6] mois). Par conséquent, ni les arrangements temporaires (AirBnB, VRBO, hôtels) ni les logements partagés (comme une chambre individuelle dans un logement) ne seront pris en considération.

Glossaire

Le terme « acquisition » comprend les options suivantes : location, achat et conception-construction, avec ou sans option d'achat.

Location. Les logements sont mis à la disposition du MDN au moyen d'un bail de groupe ou individuel. Les logements peuvent être situés dans un ou plusieurs bâtiments, sur un ou plusieurs terrains.

Achat. Des logements existants sont achetés par le MDN. Les logements peuvent être situés dans un ou plusieurs bâtiments, sur un ou plusieurs terrains.

Conception-construction. Différents scénarios sont possibles en fonction du financement, et du fonctionnement et de l'entretien.

- **Conception-construction.** Un ou des bâtiments sont financés, gérés, administrés et entretenus par le MDN.
- **Conception-construction, fonctionnement et entretien.** Le ou les bâtiments sont gérés, administrés et entretenus par votre organisation.
- **Conception-construction, fonctionnement, entretien et financement.** Le ou les bâtiments sont financés, gérés, administrés et entretenus par votre organisation; le ou les bâtiments sont l'objet de location-achat par le MDN, pendant une période déterminée.

Logement vacant. Un logement est considéré comme étant vacant, au moment de l'analyse, s'il n'est pas occupé physiquement et qu'il est disponible pour une occupation immédiate.

Possibilités à considérer

A. Location

1. Votre organisation gère-t-elle actuellement des logements disponibles, situés dans le territoire délimité à l'annexe A et que le gouvernement fédéral pourrait louer? Veuillez consulter le glossaire pour obtenir la définition de logement vacant. Si vous avez répondu **oui**, passez à la question 2; si vous avez répondu **non**, veuillez passer à la partie B : Achat.
2. Si vous avez répondu oui à la question 1, veuillez confirmer :
 - le nombre de logements qui seront vacants et disponibles dans les deux prochaines années
 - le type de logement (appartement, maison détachée ou jumelée, maison en rangée ou de ville)
 - l'année de construction des logements
 - le coût mensuel moyen de la location par logement (p. ex. pour 1, 2, 3 ou 4 chambres) et les éléments inclus dans le coût (services, entreposage, enlèvement des ordures, etc.)
3. Votre organisation se charge-t-elle des activités liées au fonctionnement et à l'entretien de vos logements? Si oui, veuillez indiquer les activités qui s'appliquent, ou inclure une liste :
 - Enlèvement de la neige
 - Tonte de pelouse
 - Inspection de prévention et suppression des incendies et inspection et entretien de détecteur d'incendie

- Réparations réactives
- Autres activités?

B. Achat.

1. Votre organisation gère-t-elle actuellement des logements disponibles, situés dans le territoire délimité à l'annexe A et que le gouvernement fédéral pourrait acheter? Veuillez consulter le glossaire pour obtenir la définition de logement vacant. Si vous avez répondu **oui**, passez à la question 2; si vous avez répondu **non**, veuillez passer à la partie C : Options relatives à la conception-construction
2. Si vous avez répondu oui à la question 1, veuillez confirmer :
 - le nombre de logements qui seront vacants et disponibles dans les deux prochaines années
 - l'emplacement général des logements (quartier)
 - l'année de construction des logements
 - le prix de vente moyen par logement (p. ex. pour 1, 2, 3 ou 4 chambres), ou par pied ou mètre carré
3. Votre organisation se charge-t-elle des activités liées au fonctionnement et à l'entretien de vos logements? Si oui, veuillez indiquer les activités qui s'appliquent, ou inclure une liste :
 - Enlèvement de la neige
 - Tonte de pelouse
 - Inspection de prévention et suppression des incendies et inspection et entretien de détecteur d'incendie
 - Réparations réactives
 - Autres activités?

C. Options relatives à la conception-construction

Dans les limites du territoire de la Défense nationale (MDN)

1. Le MDN a repéré des lots non aménagés, mais qui ne sont pas non grevés, dans les limites de son territoire; ces lots pourraient potentiellement être réaménagés (voir l'annexe B). Votre organisation serait-elle intéressée à une ou plusieurs des options suivantes? Veuillez indiquer quelles options pourraient susciter l'intérêt de votre organisation.
 - **Conception-construction.** Un ou des bâtiments sont financés, gérés, administrés et entretenus par le MDN.
 - **Conception-construction, fonctionnement et entretien.** Le ou les bâtiments sont gérés, administrés et entretenus par votre organisation.
 - **Conception-construction, fonctionnement, entretien et financement.** Le ou les bâtiments sont financés, gérés, administrés et entretenus par votre organisation; le ou les bâtiments sont l'objet de location-achat par le MDN, pendant une période déterminée.
2. D'après vous, quel type de construction répondrait le mieux au nombre requis de 104 logements, dans les limites du territoire définies à l'annexe B?
 - immeuble de faible hauteur à logements multiples (3 étages maximum)
 - immeuble de hauteur moyenne (3 à 10 étages), de grande hauteur (plus de 10 étages)
 - maison unifamiliale, jumelée, ou maison en rangée ou de ville
3. Votre organisation accepterait-elle de réaliser des travaux de construction selon des normes autres que celles du Code national du bâtiment du Canada? Ces normes pourraient inclure des modifications à la grandeur des pièces, aux matériaux, aux aménagements liés à l'accessibilité et aux gicleurs.
4. Votre organisation a-t-elle de l'expérience en construction de bâtiments hautement écoénergétiques? Si oui, veuillez fournir des renseignements supplémentaires, y compris les normes respectées (p. ex. : LEED, Green Globes, la carboneutralité, paliers 4 ou 5 du Code national du bâtiment du Canada, l'étape 5 du code de la Colombie-Britannique, maison passive, etc.).
5. Votre organisation se charge-t-elle des activités liées au fonctionnement et à l'entretien de vos logements? Si oui, veuillez indiquer les activités qui s'appliquent, ou inclure une liste :

- Enlèvement de la neige
- Tonte de pelouse
- Inspection de prévention et suppression des incendies et inspection et entretien de détecteur d'incendie
- Réparations réactives
- Autres activités?

6. Votre organisation peut-elle prendre en charge un volet de participation autochtone afin d'inclure une cible minimale de 5 % des contrats de sous-traitance accordés à des entreprises autochtones?

Sur un terrain privé

7. Votre organisation a-t-elle accès à des propriétés non bâties dans le territoire géographique délimité à l'annexe A, ou cherche-t-elle à en faire l'acquisition?
8. Votre organisation souhaite-t-elle assurer la gestion de logements? Les activités de gestion comprennent l'allocation, la perception des loyers, la gestion du fonctionnement et l'entretien. Si oui, votre organisation souhaiterait-elle se charger d'activités d'allocation et de gestion exclusivement pour des membres des Forces armées canadiennes (FAC)? Si votre réponse est **non**, veuillez fournir de l'information supplémentaire.

Divers

9. Que serait le coût mensuel par logement pour que le partenariat avec le MDN soit viable pour votre organisation?

- 0 \$ à 500 \$
- 501 \$ à 999 \$
- 1 000 \$ à 1 499 \$
- 1 500 \$ à 1 999 \$
- 2 000 \$ à 2 499 \$
- 2 500 \$ à 2 999 \$
- 3 000 \$ à 3 499 \$
- 3 500 \$ à 3 999 \$
- 4 000 \$ et plus

10. Votre organisation serait-elle prête à s'engager à collaborer avec des Nations, organisations ou entreprises autochtones pour proposer des opportunités d'affaires coopératives liées aux options mentionnées?

11. Voyez-vous d'autres options ou considérations que le MDN devrait examiner?